



Peuples autochtones



Les participants de l'atelier ont discuté de la façon dont les Canadiens pourraient aider les peuples autochtones à se faire entendre et à jouer un rôle déterminant au Canada et dans les régions de l'Asie-Pacifique. Ils ont cherché à savoir si l'idée d'intégration des peuples autochtones était un objectif de politique étrangère approprié et crédible.

Les participants ont conclu que les peuples autochtones peuvent et doivent parler en leur propre nom et c'est pour cette raison qu'il faut leur donner «voix au chapitre». Ceci s'applique autant aux peuples autochtones du Canada que ceux des régions de l'Asie-Pacifique, bien qu'il faille reconnaître que la situation dans cette dernière région est compliquée par des considérations diverses face aux minorités, tribus et autres communautés. Le groupe a toutefois reconnu que les peuples autochtones conservent de bonnes relations quant aux activités Nord-Sud et entre le Canada et l'Asie-Pacifique.

Les participants ont noté que les peuples autochtones sont affectés négativement par le développement économique non durable, comme l'extraction des ressources. Par contre, certains se lancent en affaires et utilisent des modèles de développement durable qui sont très avantageux pour la population et donc qu'on ne devrait pas négliger. Dans le domaine de la santé, on assiste à une certaine reconnaissance des sciences et des connaissances des peuples autochtones et asiatiques.

Le système des droits «individuels» de l'ONU, issu de l'Occident, représente un défi pour les peuples autochtones et asiatiques. Les participants sont d'accord pour dire que les relations entre le Canada et ses peuples autochtones pourraient servir d'exemple pour engendrer des discussions sur les droits de la personne vis-à-vis des nations de l'Asie-Pacifique.

Enfin, les participants ont noté que même si le Canada jouit d'une diversité idéologique, géographique et ethnique, il n'en reste pas moins qu'il faut reconnaître que la plupart des violations des droits de la personne se font envers les peuples autochtones, ici et dans les régions de l'Asie-Pacifique.

Options

1. *Au sein de l'APEC, le Canada devrait :*
 - (a) *promouvoir et élargir la participation de la société civile aux réunions de l'APEC, en particulier envers une participation accrue des peuples autochtones ;*
 - (b) *promouvoir un forum sur les questions relatives aux peuples autochtones.*
2. *Le Canada devrait promouvoir la recherche «participative» sur les peuples autochtones, ceci dit, effectuer des recherches avec la participation de ceux-ci. Le Canada doit aussi poursuivre un apprentissage commun en matière de santé, en particulier au moyen de mesures de coopération.*
3. *Le Canada devrait appuyer la diversification des échanges entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada et de l'Asie-Pacifique :*
 - (a) *Poursuivre un dialogue et une participation élargis, au niveau sectoriel et communautaire, en appuyant les ONG dans leurs travaux avec leurs interlocuteurs locaux ou autres ;*
 - (b) *Appuyer des liens technologiques qui encouragent le dialogue entre les peuples autochtones qui ont des intérêts communs.*